

Prévisions budgétaires

Monsieur l'Orateur, je pense que cela est tout simplement de l'injustice. En tant que la programmation de Radio-Canada est concernée, je regarde souvent les films français le soir, et ce sont des films «impossibles», la plupart du temps. Hier soir, il y en avait un pas trop mauvais, mais Ciné-club, «ce n'est pas un cadeau». Il s'agit souvent d'un film tchèque, japonais, russe ou chinois. Et ces films ne sont pas doublés. On nous en donne la traduction condensée au bas de l'image. Je trouve cela très intelligent! Radio-Canada ne peut pas faire mieux. Dans l'après-midi, à 2 h. ou 2 h. 30, quand nous siégeons, on réussit à passer de très bon films. Le soir, la traduction est écrite en lettre blanches, naturellement, sur fond blanc.

On lit facilement: Rendement de Radio-Canada. Je ne sais pas si c'est Marc Thibeault ou un autre qui pond cette programmation-là, mais j'ai porté cette question à l'attention du président, M. Laurent Picard, qui m'a dit: On va y voir, on va y voir, on va y voir. Cela fait plus d'un an qu'il y a vu et les choses continuent à être comme avant. Monsieur l'Orateur, Ciné-club devrait disparaître totalement de l'affiche de Radio-Canada.

Je disais tantôt qu'on se «fout» éperdument du public; si nous demandons quelque chose, en tant que député, la même chose se produit. Cette société d'État est responsable au Parlement, aux députés, mais on nous envoie promener. Cependant, quand vient le temps d'étudier les crédits, on est là, on s'assoit dans les tribunes et l'on écoute pour voir si les députés vont les accepter. Nous sommes ici pour payer. Mais si nous voulons demander quelque chose, à ce moment-là, la Société est plus importante que nous. Le président de la Société Radio-Canada est plus important que le ministre assis ici.

Les petits fonctionnaires de Radio-Canada sont plus importants que n'importe quel député, libéral, conservateur progressiste, créditiste ou néo-démocrate. On rencontre des arrogants, dans la province et dans le reste du Canada. Allons à Vancouver rencontrer James Bamber; si l'on veut voir un arrogant, c'en est un. Regardons-le à la télévision! Si l'on veut en voir d'autres dans la région de Montréal et de Québec, je vais en indiquer. Au fait, Radio-Canada est infestée de ces gens-là, et c'est pourquoi je m'élève souvent contre ces agissements. Il n'y a pas que moi qui se révolte contre Radio-Canada. L'Auditeur général déclarait récemment que des crédits supplémentaires au montant de 137 millions de dollars devront être votés pour Radio-Canada—belle petite société—relativement à des recouvrements que Radio-Canada ne sera pas capable de faire à même ses revenus. Il faudra donc lui consentir d'autres prêts ou lui verser des subventions.

Monsieur l'Orateur, le président de Radio-Canada disait très récemment, et je cite:

... D'ici 5 ou 10 ans, Radio-Canada sera étranglée par ses charges financières.

Radio-Canada étranglée? On va simplement présenter la facture au président du Conseil du Trésor, qui présente les crédits et qui a accepté le montant de \$232,797,000. M. Picard n'est pas près de perdre sa position, et les autres non plus.

Monsieur l'Orateur, l'auditeur général a découvert certaines choses au sujet des employés de Radio-Canada; l'actuel député conservateur progressiste d'Ottawa-Ouest (M. Reilly), qui était employé de Radio-Canada et qui travaillait aux États-Unis—on sait que plusieurs travaillent à l'extérieur du Canada, au Vietnam, un peu partout, en Europe, en Chine, en Australie, pour donner des nouvelles de ces pays-là, alors qu'on n'a pas le temps de se

[M. Caouette (Témiscamingue).]

promener au Canada pour nous donner des nouvelles de chez nous, pour permettre aux Canadiens de se mieux connaître d'un océan à l'autre—a reçu de Radio-Canada la somme de \$661.98. Or, parce qu'il n'avait pas payé son impôt sur le revenu sur cette somme, Radio-Canada l'a payé à sa place.

Les autorités américaines ont réclamé \$134,574 en impôt sur le revenu des employés de Radio-Canada. Ces derniers ont dit: On ne paie pas. Alors, le président du Conseil du Trésor a dit: C'est bien, on va payer, et l'on a payé.

Monsieur l'Orateur, nous ne pouvons pas faire la même chose, nous, les députés; aucun employé de chez nous ne peut faire la même chose. Même les bûcherons de Kamouraska qui vont travailler aux États-Unis sont obligés de payer. Cependant, les gars de Radio-Canada ne paient pas, et le député d'Ottawa-Ouest reçoit \$661.98, soit l'impôt sur le revenu payé par la société Radio-Canada, parce qu'il n'a pas voulu le payer.

Monsieur l'Orateur, voilà les observations que j'avais à faire sur ce crédit relatif à Radio-Canada; je continue à prétendre que la Société Radio-Canada doit être nettoyée. Il faut y mettre des Canadiens à l'esprit canadien, qui feront connaître le pays à tous les Canadiens, d'un océan à l'autre.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

[Traduction]

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

M. Duncan M. Beattie (Hamilton Mountain): Monsieur l'Orateur, en prenant la parole ce soir, je dois tout d'abord dire que je suis déçu qu'en tant que représentants de l'opposition officielle, on nous ait refusé le droit d'exprimer notre objection à l'égard du gaspillage gouvernemental en bloquant les fonds destinés aux activités d'Information Canada.

L'opposition loyale de Sa Majesté a le devoir d'avertir le peuple canadien lorsque le gouvernement fait des dépenses mal à propos, et le Parlement connaît de sombres moments lorsqu'on nous demande de rester assis et d'assister au pillage du trésor public. Les fonds destinés à Information Canada dans les prévisions budgétaires que nous étudions représentent les impôts versés par les salariés canadiens. Ces fonds appartiennent aux Canadiens, et aucun gouvernement n'a le droit de les gaspiller à des fins frivoles. Information Canada est une fin frivole, monsieur l'Orateur, et il y a tant de preuves à l'appui qu'il est impensable que la Chambre puisse en son âme et conscience dépenser un cent de plus pour prolonger son existence.

J'aimerais citer un extrait du hansard du 10 février 1970 où le premier ministre (M. Trudeau) essayait de justifier la création de cet organisme. D'ailleurs, il est plus que significatif qu'Information Canada ait été créée le 1^{er} avril 1970. Il est également significatif que cet organisme ait été créé à une époque où le premier ministre cherchait une sinécure pour l'aide de camp libéral et coprésident de la Commission BB, Jean-Louis Gagnon. Le premier ministre a déclaré, comme on peut le lire à la page 3405 du hansard du 10 février 1970, et je cite:

La mise en place de cet organisme...